



Bulletin agro-hydro-météorologique décadaire

SITUATION METEOROLOGIQUE: Pluies faibles à modérées dans la zone agricole

Situation pluviométrique

La première décade du mois de septembre 2015 a été caractérisée par de précipitations faibles à modérées sur la majeure partie de la bande agricole. Cependant des fortes précipitations (plus de 70 mm en jour) ont été enregistrées au niveau de quelques localités des régions de Tillabéri, Dosso, et dans le sud de celle de Tahoua. Le cumul pluviométrique décadaire varie entre 50 et 110 mm dans la partie la plus arrosée de la zone agricole (Fig. 1). Quant au cumul pluviométrique saisonnier au 10 sep-

tembre 2015, il est compris entre 200 à 765 mm cette zone agricole du pays. Ce cumul comparé à celui de l'année passée et à la moyenne établie sur la période 1981-2010 est déficitaire respectivement sur 63 et 54 % des postes suivis. (fig. 2).

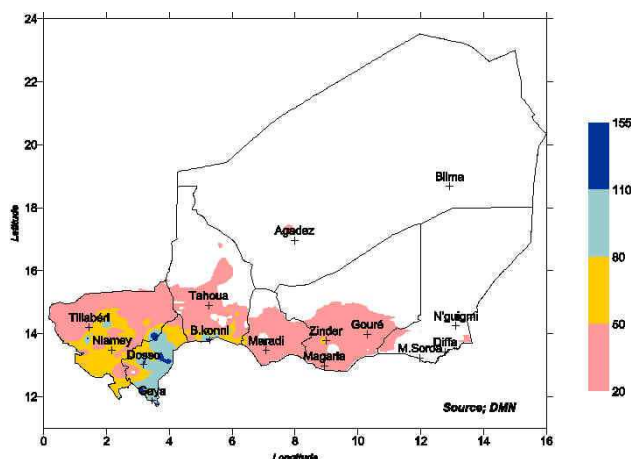


Fig. 1: Cumul pluviométrique décadaire au 10 Septembre

SITUATION AGRICOLE : observation de conditions favorables au bon développement des cultures

La 1ère décade du mois de Septembre 2015 a été marquée par des manifestations pluvio-orageuses favorables au développement des cultures et ayant occasionné des inondations dans certaines localités du pays. La situation phytosanitaire est caractérisée par quelques attaques de ravageurs sur les cultures en pleine croissance. Sur le plan alimentaire, les prix des denrées alimentaires sont restés bas par rapport à la décade passée et à l'année précédente à la même période. (Suite lire page 3)

Dans ce numéro :

Situation agrométéorologique	P. 2
Situation hydrologique	P. 2
Situation des cultures	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation pastorale	P. 4

Sommaire :

- Pluies faibles à modérées sur l'ensemble de la zone agricole du pays
- Amélioration des écoulements dans le réseau hydrographique national
- Peu de variation du débit du fleuve Niger à Niamey
- Stade phénologique du mil variant de la levée à la maturité
- Stade phénologique du sorgho variant de la levée à la grenaison
- Persistance des attaques phytosanitaires observés dans plusieurs localités de la zone agricole et poursuite des opérations de lutte contre ces ennemis
- Amélioration progressive de la situation des pâturages dans toutes les régions du pays
- Situation zoonositaire calme.

SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

Situation agrométéorologique

Les conditions hydriques enregistrées au cours de cette première décade du mois de septembre 2015 ont permis de satisfaire les besoins en eau des cultures en cours de cycle. L'indice décadaire de satisfaction des besoins en eau des cultures est supérieur à 70 % sur la majeure partie de la bande agricole à l'exception de la région de Diffa (fig. 3). L'indice cumulé informant sur la satisfaction de ces besoins depuis leur installation est compris entre 80 à 100%. En fin décade le stock d'eau dans le sol est important sur le centre et le Sud de la région de Tillabéri, la majeure partie de la région de Dosso, l'extrême Sud de Tahoua. Il est faible sur le reste de la région de Tahoua, et les régions de Maradi, Zinder et Diffa.

Les températures moyennes dans la zone agricole ont varié de 26.9 à 30.5°C. La durée de l'insolation entre 5.1 et 8.9 heures et l'humidité relative moyenne varie entre 64 et 85%. Ces conditions sont favorables à la maturation des cultures dans les zones où elles sont en fin de cycle.

Fig.2:
Ecart du cumul saisonnier par rapport à l'année passée

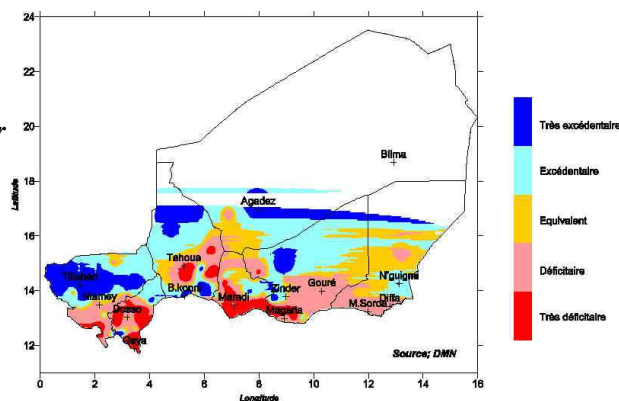
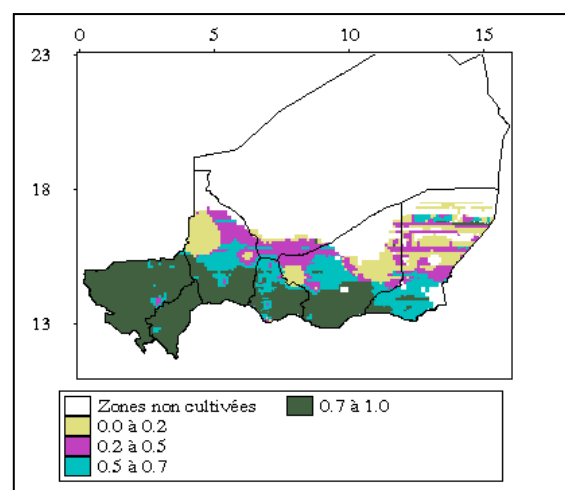


Fig.3:
Indice décadaire de satisfaction des besoins en eau des cultures



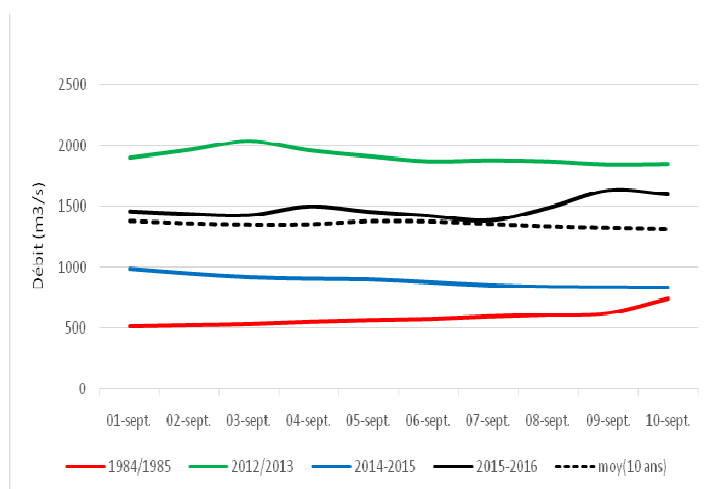
SITUATION HYDROLOGIQUE : amélioration des écoulements des cours d'eau dans l'ensemble du pays

La première décade du mois de septembre 2015 a été caractérisée par une amélioration des écoulements dans l'ensemble du pays. La situation hydrologique s'est améliorée au fil de l'évolution de la saison des pluies et les écoulements évoluent dans les principales unités hydrologiques du pays.

Sur le fleuve Niger observé à Niamey, les débits sont restés plus ou moins constants durant cette décade. Ils sont passés de 1458 m³/s en début de décade le 1er septembre 2015 à 1595 m³/s en fin de décade le 10 septembre 2015, avec un pic le 09 septembre à une cote de 520 cm, correspondant à un débit de 1626 m³/s.

Les hydrogrammes comparés du fleuve Niger pour la première décade du mois de septembre, ci-joint, indiquent que celui de cette année 2015 est nettement supérieur à celui de l'année passé

et dépasse légèrement celui de la moyenne des 10 dernières années, mais reste toutefois inférieur à celui de l'année la plus humide (2012-2013).



(fig. 3).

SITUATION AGRICOLE (suite)

Situation des cultures

Situation phénologique

Les conditions agro météorologiques au cours de la décade ont favorisé le développement végétatif des cultures notamment celui du mil, sorgho, niébé et arachide. Ainsi, les stades de développement rencontrés varient :

- ⇒ Pour le mil de la levée à la maturité observée à Gaya, Dioundiou (région de Dosso), à Madarounfa, Dakoro, Tessaoua (région de Maradi), à Malbaza (région de Tahoua) et à Takeita (Région de Zinder) ;
- ⇒ Pour le sorgho de la levée à la grenaison observée dans les régions Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder ;
- ⇒ Pour le niébé les stades varient de la levée à la maturité observée à Zinder et Maradi et ;
- ⇒ Enfin pour l'arachide de la levée à la maturité observée à Zinder.

Situation alimentaire

La situation alimentaire connaît une amélioration au vu de la disponibilité des vivres sur le marché. En effet, on observe une baisse des prix comparé à la décade précédente et par rapport à la même décade en 2014 comme l'indique le tableau 1.

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Niébé en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg
AGADEZ	239	233	372	239	410
DIFFA	249	205	485	171	490
DOSSO	188	192	288	213	457
MARADI	150	137	326	198	499
TAHOUA	180	171	303	223	449
TILLABERI	228	198	460	201	409
ZINDER	180	165	366	194	506
NIAMEY	220	200	450	200	450
Moyenne décade	204	188	381	205	459
Moyenne décade précédente	207	191	389	204	472
Moyenne même décade 2014	240	224	417	239	480
Variation par rapport à la décade précédente (%)	-1	-2	-2	0	-3
Variation par rapport à la même décade en 2014 (%)	-15	-16	-9	-14	-4

Tableau 1: Cours des produits (FCFA/kg)

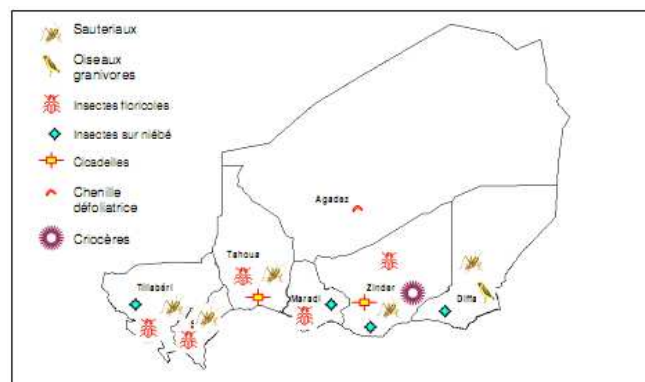
Source: DS/MDA

Phénomènes exceptionnels

Les importantes précipitations enregistrées au niveau de certaines localités au cours de la 1ère décade du mois de septembre ont entraîné des inondations notamment à Doutchi, Gaya, Falmey, Balleyara, Téra, Torodi et dans la région d'Agadez. Par ailleurs des séquences sèches ont été observées à Dakoro et à Oualam ainsi que de vents de sable à Doutchi.

Situation phytosanitaire générale

- Elle a été marquée au cours de cette décade par :
 - ⇒ Des attaques de sauteriaux dans les départements de N'guigmi, Keita, Dakoro, Tahoua, Tillia, Konni, Gothèye et Gouré ;
 - ⇒ Nouvelles infestations de cicadelles dans le département de Bouza, Madaoua et Magaria ;
 - ⇒ Persistance des attaques de thrips, de pucerons, de chenilles et de ver gris sur l'oignon et le Moringa dans les départements de Tchirozérine, Iférouane et Ingall ;
 - ⇒ Persistance des attaques de pucerons et de chenilles défoliatrices sur les légumineuses dans les départements de Madaoua, Aguié, Tessaoua, Kantché et Mirriah ;
 - ⇒ Extension des infestations d'insectes floricoles sur le mil dans les départements de Dioundiou, Dosso, Gaya, Falmey, Dogondoutchi, Loga, Dakoro, Finlingué, Gothèye, Kollo, Ouallam, Téra et Takiéta ;
 - ⇒ Apparition de la mineuse de l'épi du mil à Boboye, Falmey, Tibiri ;
 - ⇒ Poursuite des opérations de lutte: traitements aériens contre les insectes floricoles dans le département de Doutchi, interventions par camions contre les sauteriaux dans le département de Belbedji, traitements par les brigades contre les divers ravageurs dans toutes les régions, dénichage d'oiseaux granivores dans le département de Goudoumaria.



PERSPECTIVES PHYTOSANITAIRES

- De nouvelles infestations de sauteriaux et de cicadelles pourraient être enregistrées du fait du maintien des conditions écologiques favorables ;
- Les infestations d'insectes floricoles et les manifestations d'oiseaux granivores vont s'amplifier dans toutes les zones où le mil est en épiaison/floraison/grenaison ;
- De nouvelles infestations pourraient être observées sur les légumineuses (arachide et niébé) ;
- La surveillance et les traitements chimiques des foyers d'infestation se poursuivront ;
- Les opérations de lutte biologique contre la chenille mineuse de l'épi de mil qui ont démarré vont s'intensifier.

SITUATION PASTORALE

Situation des pâturages

Bien que le cumul pluviométrique, est déficitaire au niveau de 56% des postes sur les 156 postes dont les données sont parvenues, la situation des pâturages s'est améliorée davantage au niveau du pays. Cette situation est due aux pluies et leur importance sur le plan quantitatif au cours de la décade et a impacté positivement sur le développement des herbacés. Les stades phénologiques sont, la montaison-épiaison voire la maturité dans certaines zones. Cette amélioration du couvert végétal est corroboré par la carte NDVI (fig. 5). Cependant, ce couvert herbacé comparé à l'année 2014 reste toujours en deçà de celle-ci.



Fig. 5: Front de végétation 3ème décade d'août 2015

Les points d'eau d'abreuvement

L'abreuvement des animaux s'est beaucoup amélioré grâce à un bon niveau de remplissage des différents points d'eau de surface.

Etat d'embonpoint des animaux

En résumé on peut noter qu'à cette décade l'état d'embonpoint est satisfaisant sur le plan national avec quelques variabilités par région.

Mouvement des animaux

Les mouvements d'animaux observés à la décade précédente se poursuivent avec une orientation habituelle du sud vers le nord, mais également des mouvements internes dans la zone pastorale.

Situation sanitaire

Elle est calme dans l'ensemble; aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été signalée au niveau du pays.

Cependant, des cas suspects de pasteurelloses, de clavelée et d'autres maladies telluriques sont habituellement signalés dans les régions et des dispositions ont été prises par les services vétérinaires. Il faut également noter des cas suspects de fièvre aphteuse chez les animaux transhumants dans les communes frontalières du Bénin des départements de Dosso et de Gaya mais aussi dans le département de Bermo région de Maradi.

Termes de l'échange

D'une manière générale les termes de l'échange sont en faveur des éleveurs dans presque toutes les régions excepté le département de Bermo dans la région de Maradi où les termes sont toujours en défaveur des éleveurs. En effet, le sac de mil coûte 18 000 frs cfa contre 16 000 le prix du bouc.

Phénomènes exceptionnels

Il est à noter à Tanout, la présence d'ennemis de pâturage en l'occurrence la chenille poilue au Nord de N' Djeplogi et des éclosions des larves de sautereaux à Chirwa, Kokaram, Adjéri, Dounamari, Bani Walki.

GRUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (GTP-NIGER)

Chef de fil du groupe:
Direction de la Météorologie
Nationale du Niger

Téléphone : 00 227 73 21 60
Télécopie : 00 227 73 38 37
Messagerie : dmn@intnet.ne

« La météorologie au service du développement et pour la sécurité des personnes et des biens »

Retrouvez-nous sur le web!
www.meteo-niger.net

Participant à l'élaboration de ce Bulletin :

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
 - La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)
 - BP : 893
 - Tel : 20.72.39.53
 - Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTERE DES TRANSPORTS
 - Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP
 - BP : 218
 - Tel : 20.73.21.60
 - Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTERE DE L'AGRICULTURE
 - Direction des Statistiques (DS)
 - BP : 323
 - Tel : 20.75.27.72
 - Direction de la Protection des Végétaux (DPV)
 - BP : 323
 - Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
- ❖ MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES
 - Direction de la Production Animale (DPA)
 - BP : 1268
 - Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTERE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
 - Direction Générales des Ressources en Eau (DRE)
 - BP : 257
 - Tel : 20.72.23.63

Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.